

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier, PARIS 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Jean LEBIT
18 rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

KLINCARE GROUP

Société par actions simplifiée
20, rue du Sentier, PARIS 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société KLINCARE GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KLINCARE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » des « Règles et méthodes comptables » figurant dans l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités de mise en œuvre et les conclusions des tests de valeur des titres de participation.

Le paragraphe « Règles et méthodes comptables » figurant dans l'annexe aux comptes annuels décrit également le changement de méthode comptable relatif aux engagements au titre des indemnités de départ à la retraite. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces engagements ne font plus l'objet d'une comptabilisation en provisions, mais sont présentés uniquement à titre informatif dans l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie mise en œuvre, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, à procéder aux contrôles arithmétiques nécessaires et à vérifier que la note de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés ;

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

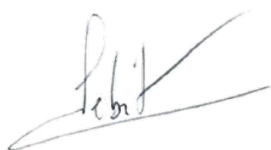
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sarcelles et Paris-La-Défense, le 23 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

ETAT DE SYNTHESE



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 385 453	1 761 421	1 624 032	1 116 150
Fonds commercial	9 876 265	9 684 850	191 415	191 415
Autres immobilisations incorporelles	157 588		157 588	479 527
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	347 720	239 834	107 886	124 622
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	64 889 429	35 610 461	29 278 968	29 278 968
Autres immobilisations financières	347 630		347 630	347 473
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 004 085	47 296 565	31 707 520	31 538 155
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	6 999 647	619 630	6 380 017	6 918 266
Personnel	25 383		25 383	21 430
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	213 147		213 147	596 254
Autres créances	26 670 830		26 670 830	24 104 040
<i>Divers</i>				
Disponibilités	142 290		142 290	562 217
Charges constatées d'avance	73 521		73 521	152 286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 124 817	619 630	33 505 187	32 354 493
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	113 128 902	47 916 195	65 212 707	63 892 648



Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	52 880 882	52 272 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 292	
Réserve légale	262 853	262 853
Réserves réglementées	169 900	1 000 000
Autres réserves	326 884	
Report à nouveau	-1 061 901	9 965
Résultat de l'exercice	158 364	-1 071 868
Provisions réglementées	533 576	448 500
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 280 849	52 922 411
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	343 684	182 684
Provisions pour charges		73 164
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	343 684	255 848
Emprunts obligataires convertibles	4 800 000	4 800 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	526 027	131 507
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	461	243 749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 760	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 859 479	3 469 323
Personnel	693 368	500 440
Organismes sociaux	467 473	512 005
Etat, Impôts sur les bénéfices	272 543	119 885
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	754 148	897 243
Dettes fiscales et sociales	2 187 532	2 029 573
Autres dettes	204 914	40 239
TOTAL DETTES	11 588 174	10 714 390
TOTAL PASSIF	65 212 707	63 892 648



Compte de Résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 701 749	5 026 882	674 867	13,43
Subventions d'exploitation	500		500	
Autres produits	407 776	389 024	9 242	2,32
Total	6 110 024	5 415 905	684 609	12,62
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	2 178 259	1 840 634	337 625	18,34
Total	2 178 259	1 840 634	337 625	18,34
MARGE SUR M/SES & MAT	3 931 765	3 584 781	346 985	9,68
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	31 007	28 877	2 130	7,38
Salaires et Traitements	2 316 807	2 151 787	165 021	7,67
Charges sociales	992 668	923 944	68 723	7,44
Amortissements et provisions	1 073 608	445 892	627 716	140,78
Autres charges	31 885	20 042	11 843	59,09
Total	4 445 976	3 570 542	875 434	24,52
RESULTAT D'EXPLOITATION	-514 210	4 729	-528 449	NS
Produits financiers	2 376 120	1 013 515	1 372 114	136,66
Charges financières	394 531	1 314 303	-919 772	-69,98
Résultat financier	1 981 590	-300 788	2 291 886	-738,61
RESULTAT COURANT	1 467 380	-296 060	1 763 437	-595,64
Produits exceptionnels	478 818	15 000	463 818	NS
Charges exceptionnelles	2 384 804	790 808	1 593 996	201,57
Résultat exceptionnel	-1 905 986	-775 808	-1 130 178	145,68
Impôts sur les bénéfices	-596 970		-596 970	
RESULTAT DE L'EXERCICE	158 364	-1 071 868	1 230 229	-114,77

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KLINCARE GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 65 212 707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 158 364 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société.

KLINCARE GROUP est la holding du groupe qui a acquis le groupe SàSec en 2017. A ce titre, elle détient 100% des titres de la société SàSec Group, laquelle détient ensuite l'ensemble des filiales du groupe.

A la clôture de l'exercice, KLINCARE emploie 18 salariés, qui correspondent essentiellement au management du Groupe, et a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 5.702 K€ pour un résultat d'exploitation déficitaire de -514 K€.

Estimations comptables

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Klincare Group a modifié sa méthode de comptabilisation des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite.

Alors que ces engagements faisaient l'objet d'une provision comptabilisée au passif du bilan lors des exercices précédents, ils sont désormais présentés uniquement à titre informatif dans la présente annexe, conformément aux dispositions de l'article 123-1 du Plan Comptable Général.

Cette modification vise à harmoniser les pratiques comptables du groupe et n'a pas d'incidence sur le résultat de l'exercice.

L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres au 1er janvier 2024 correspond à une reprise de provision pour un montant de 73 164 €.



Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018-2020 par sexe)

Au 31 décembre 2024, le montant estimé de l'engagement non comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 126 979 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	9 876 265			9 876 265
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 941 398	2 194 892	1 593 249	3 543 041
Immobilisations incorporelles	12 817 663	2 194 892	1 593 249	13 419 306
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	326 177	21 542		347 720
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	326 177	21 542		347 720
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 481 195		1 481 195	
– Autres titres immobilisés	64 889 429			64 889 429
– Prêts et autres immobilisations financières	347 473	157		347 630
Immobilisations financières	66 718 097	157	1 481 195	65 237 059
ACTIF IMMOBILISE	79 861 937	2 216 591	3 074 444	79 004 085

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 194 892	21 542	157	2 216 591
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 194 892	21 542	157	2 216 591
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste	1 383 408			1 383 408
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	209 841		1 481 195	1 691 036
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 593 249		1 481 195	3 074 444

Immobilisations incorporelles

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de malis de confusion précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

La Société a ainsi comptabilisé antérieurement une dépréciation exceptionnelle de 9 684 850 euros sur la valeur de ces malis de confusion précédemment activés.

Les logiciels comprennent pour l'essentiel les coûts de développement et d'enrichissement d'outils métiers (Horus, application 5asec) et fonctionnels (logiciel de Business Intelligence, de comptabilité).



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	9 876 265
Total	9 876 265

Dépréciation du fonds commercial : 9 684 850 euros

Immobilisations financières

5 à Sec Group et 5 à Sec Business sont détenues à 100%



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU 5 A SEC GROUP 75002 PARIS	16 916 759	8 561 693	100,00	-2 216 461
SASU 5 A SEC BUSINESS 75002 PARIS	6 701 000	1 770 400	100,00	2 566 925
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 345 721	415 700		1 761 421
Immobilisations incorporelles	1 345 721	415 700		1 761 421
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 555	38 279		239 834
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	201 555	38 279		239 834
ACTIF IMMOBILISE	1 547 276	453 979		2 001 254



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 330 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	347 630		347 630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 999 647	6 999 647	
Autres	26 909 359	26 909 359	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	73 521	73 521	
Total	34 330 157	33 982 527	347 630
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR CLIENTS	1 178 123
FACTURES A ETABLIR CLIENT CHF	11 565
Total	1 189 688

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 684 850			9 684 850
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	37 091 656		1 481 195	35 610 461
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		619 630		619 630
Total	46 776 506	619 630	1 481 195	45 914 941
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation		619 630		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 52 880 882,00 euros décomposé en 52 880 882 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	52 272 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice	607 922	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	52 880 882	1,00

Le 7 mai 2024, la société a réalisé :

- Une augmentation de capital en numéraire a eu lieu le 7 mai 2024 pour un montant nominal global de 63 542 € soit une émission de 63 542 € d'un euro de valeur nominale.

- Une augmentation de capital de 41 166 € par émission de 41 166 ADP 7 nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,25 €

Le 21 décembre 2024, la société a attribué gratuitement 503 216 ADP 1 à une liste de bénéficiaires d'une valeur nominale d'un euro.



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 965
Résultat de l'exercice précédent	-1 071 866
Prélèvements sur les réserves	326 884
Total des origines	-735 017
Affectations aux réserves	326 884
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 061 901
Total des affectations	-735 017

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	52 272 958		607 924		52 880 882
Primes d'émission			10 292		10 292
Réserve légale	262 853				262 853
Réserves générales			326 884		326 884
Réserves réglementées	1 000 000			830 100	169 900
Report à Nouveau	9 965	-1 071 866			-1 061 901
Résultat de l'exercice	-1 071 866	1 071 866	158 364		158 364
Provisions réglementées	448 500		320 145	235 070	533 576
Total Capitaux Propres	52 922 411		1 423 609	1 065 170	53 280 849



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	448 500	320 145	235 070	533 576
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	448 500	320 145	235 070	533 576
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		320 145		



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	182 684				182 684
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	73 164		73 164		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		161 000			161 000
Total	255 848	161 000	73 164		343 684
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			73 164		
Financières			1 481 195		
Exceptionnelles		161 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 578 414 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	4 800 000			4 800 000
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	526 027	526 027		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 859 479	3 859 479		
Dettes fiscales et sociales	2 187 532	2 187 532		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	205 375	205 375		
Produits constatés d'avance				
Total	11 578 414	6 778 414		4 800 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	421 977
FOUNINSSEUR FNP GROUPE	1 096 543
INTÉRÊTS COURUS SUR AUTRES	526 027
PROV CONGÉS PAYÉS	115 311
PROV POUR BONUS	576 950
CHARGES SOCIALES SUR CP	48 730
AVOIRS À ÉTABLIR	160 614
Total	2 946 152



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	73 521		
Total	73 521		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les activités BtoB du groupe ont été transférées à la société 5àSec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5 à Sec France et 5àSec RIF, à effet du 1er avril et 1er mai 2024.

Le 7 mai 2024, la société a réalisé :

- Une augmentation de capital en numéraire a eu lieu le 7 mai 2024 pour un montant nominal global de 63 542 € soit une émission de 63 542 € d'un euro de valeur nominale.
- Une augmentation de capital de 41 166 € par émission de 41 166 ADP 7 nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,25 €

Le 21 décembre 2024, la société a attribué gratuitement 503 216 ADP 1 à une liste de bénéficiaires d'une valeur nominale d'un euro.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 701 749		5 701 749
TOTAL	5 701 749		5 701 749

KLINCARE n'a aucune activité avec des tiers, l'intégralité de son chiffre d'affaires provient de son activité vis-à-vis de ses filiales, à savoir par exemple les prestations de services, le management ou l'IT.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	868 789	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 136	1 004 007
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 481 195	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 376 120	1 004 007
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	394 531	1 314 303
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	394 531	1 314 303
Résultat financier	1 981 590	-310 296

Suite à la fusion de 5SM1 et 5SM2, la dépréciation de ces titres a été reprise pour 1.481 K€.



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – TRANSFERT DE CHARGES	16 702	
Transfert de charges d'exploitation	16 702	
Total	16 702	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	478 818	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 000
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	478 818	15 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212 622	790 808
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 691 036	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	481 145	
Total des charges exceptionnelles	2 384 804	790 808
Résultat exceptionnel	-1 905 986	-775 808



Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Ajustement comptes interco	565	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	209 841	
Amortissements dérogatoires	320 145	235 070
Provisions pour risques et charges	161 000	
Solde fusion		243 749
Ruptures conventionnelles + autres charges exceptionnelles sociales	61 243	
Charges exceptionnelles maintenance et conseils	150 814	
Cession titres de participation	1 481 195	
TOTAL	2 384 804	478 819

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS KLINCARE GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS KLINCARE GROUP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 25%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

KLINCARE GROUP est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé en 2024 de 11 sociétés, détenues directement ou indirectement.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 0 euros contre un impôt comptabilisé de -596 970 euros.

Le montant du profit lié à l'intégration fiscale s'élève à 596 970 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	17	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	126 979
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	126 979
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

- Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne SàsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même cocontractant, Sàsec Group s'est



Autres informations

engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

- Soutien financier accordé aux sociétés du groupe

La société a accordé son soutien financier à chacune de ses filiales directes et indirectes françaises (5àSec Group, 5àSec RJF, 5àSec France) jusqu'à l'approbation respective de leurs comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Engagements reçus

- Soutien financier reçu de l'actionnaire

La société bénéficie du soutien financier de son actionnaire jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àSec Participacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

- Retour à meilleure fortune

En date du 18 juin 2021, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA, filiales argentines. Dans le cadre de cette cession, 5àsec Latam bénéficie d'un retour à meilleure fortune dans le cas où ces filiales seraient cédées ou liquidées.

- Fonds d'indemnisation pour Départ à la Retraite

Ce fonds collectif, souscrit auprès d'un organisme financier, est d'un montant de 32 K€ à la clôture.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 126 979 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,40% (vs 3,2% en 2023), ainsi qu'une progression annuelle de 2% des salaires (vs 2% en 2023).
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2018-2020 par sexe).

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES DU 11 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze juillet à 9 heures, les associés se réunis en assemblée Générale, au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier BOCCARA, Président en exercice.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les neuf associés présents ou représentés, possèdent 52.849.195 actions, sur les 53.016.030 actions ordinaires et de préférence composant le capital social, représentant 52.849.195 voix sur les 53.016.030 voix ayant droit de vote qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

M. le Président constate que :

- . le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- . Monsieur Jean LEBIT co-commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence signée des associés
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- Le rapport du Président établi en application de l'article L225-197-4 du code de commerce
- Le rapport de gestion sur les comptes et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions
- Le bilan, le compte de résultat et leurs annexes
- Les comptes consolidés

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition dans les délais statutaires. L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président établi en application des dispositions de l'article L.225-197-4 du code de commerce, sur l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux,
- Rapport du Président sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et les comptes consolidés, approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus au Président,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, approbation dudit rapport et des mentions qui y sont portées,
- Approbation desdits rapports, des comptes de la société et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

DS
AB

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne acte au Président de lui avoir soumis son rapport établi en application de l'article L 225-197-4 du code de commerce sur l'attribution d'actions gratuites a droit de préférence de catégorie 1 - AGADP1 aux mandataires sociaux et salariés de la société et de ses filiales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de la société et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI d'un montant de 8.341 €, n'ayant entraîné aucune charge d'impôt, la société étant fiscalement déficitaire.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que les mentions qui y sont portées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 158.364 € diminué du report à nouveau débiteur de -1.061.900 €, soit la somme de - 903.357 € en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

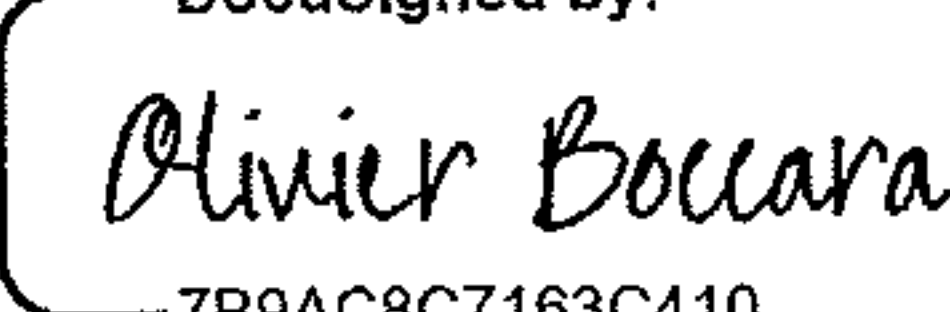
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet de procéder aux formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT

M. Olivier BOCCARA

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

COMPTES ANNUELS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

DocuSigned by:

Olivier Boccarda

7B9AC8C7163C410...

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 385 453	1 761 421	1 624 032	1 116 150
Fonds commercial	9 876 265	9 684 850	191 415	191 415
Autres immobilisations incorporelles	157 588		157 588	479 527
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	347 720	239 834	107 886	124 622
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	64 889 429	35 610 461	29 278 968	29 278 968
Autres immobilisations financières	347 630		347 630	347 473
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 004 085	47 296 565	31 707 520	31 538 155
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	6 999 647	619 630	6 380 017	6 918 266
Personnel	25 383		25 383	21 430
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	213 147		213 147	596 254
Autres créances	26 670 830		26 670 830	24 104 040
<i>Divers</i>				
Disponibilités	142 290		142 290	562 217
Charges constatées d'avance	73 521		73 521	152 286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 124 817	619 630	33 505 187	32 354 493
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	113 128 902	47 916 195	65 212 707	63 892 648

**Bilan**

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	52 880 882	52 272 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 292	
Réserve légale	262 853	262 853
Réserves réglementées	169 900	1 000 000
Autres réserves	326 884	
Report à nouveau	-1 061 901	9 965
Résultat de l'exercice	158 364	-1 071 868
Provisions réglementées	533 576	448 500
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 280 849	52 922 411
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	343 684	182 684
Provisions pour charges		73 164
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	343 684	255 848
Emprunts obligataires convertibles	4 800 000	4 800 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	526 027	131 507
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	461	243 749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 760	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 859 479	3 469 323
Personnel	693 368	500 440
Organismes sociaux	467 473	512 005
Etat, Impôts sur les bénéfices	272 543	119 885
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	754 148	897 243
Dettes fiscales et sociales	2 187 532	2 029 573
Autres dettes	204 914	40 239
TOTAL DETTES	11 588 174	10 714 390
TOTAL PASSIF	65 212 707	63 892 648

**Compte de Résultat**

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 701 749	5 026 882	674 867	13,43
Subventions d'exploitation	500		500	
Autres produits	407 776	389 024	9 242	2,32
Total	6 110 024	5 415 905	684 609	12,62
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	2 178 259	1 840 634	337 625	18,34
Total	2 178 259	1 840 634	337 625	18,34
MARGE SUR M/SES & MAT	3 931 765	3 584 781	346 985	9,68
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	31 007	28 877	2 130	7,38
Salaires et Traitements	2 316 807	2 151 787	165 021	7,67
Charges sociales	992 668	923 944	68 723	7,44
Amortissements et provisions	1 073 608	445 892	627 716	140,78
Autres charges	31 885	20 042	11 843	59,09
Total	4 445 976	3 570 542	875 434	24,52
RESULTAT D'EXPLOITATION	-514 210	4 729	-528 449	NS
Produits financiers	2 376 120	1 013 515	1 372 114	136,66
Charges financières	394 531	1 314 303	-919 772	-69,98
Résultat financier	1 981 590	-300 788	2 291 886	-738,61
RESULTAT COURANT	1 467 380	-296 060	1 763 437	-595,64
Produits exceptionnels	478 818	15 000	463 818	NS
Charges exceptionnelles	2 384 804	790 808	1 593 996	201,57
Résultat exceptionnel	-1 905 986	-775 808	-1 130 178	145,68
Impôts sur les bénéfices	-596 970		-596 970	
RESULTAT DE L'EXERCICE	158 364	-1 071 868	1 230 229	-114,77

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KLINCARE GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 65 212 707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 158 364 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société.

KLINCARE GROUP est la holding du groupe qui a acquis le groupe SàSec en 2017. A ce titre, elle détient 100% des titres de la société SàSec Group, laquelle détient ensuite l'ensemble des filiales du groupe.

A la clôture de l'exercice, KLINCARE emploie 18 salariés, qui correspondent essentiellement au management du Groupe, et a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 5.702 K€ pour un résultat d'exploitation déficitaire de -514 K€.

Estimations comptables

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Klincare Group a modifié sa méthode de comptabilisation des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite.

Alors que ces engagements faisaient l'objet d'une provision comptabilisée au passif du bilan lors des exercices précédents, ils sont désormais présentés uniquement à titre informatif dans la présente annexe, conformément aux dispositions de l'article 123-1 du Plan Comptable Général.

Cette modification vise à harmoniser les pratiques comptables du groupe et n'a pas d'incidence sur le résultat de l'exercice.

L'impact de ce changement de méthode sur les capitaux propres au 1er janvier 2024 correspond à une reprise de provision pour un montant de 73 164 €.



Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018-2020 par sexe)

Au 31 décembre 2024, le montant estimé de l'engagement non comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 126 979 €.

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	9 876 265			9 876 265
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 941 398	2 194 892	1 593 249	3 543 041
Immobilisations incorporelles	12 817 663	2 194 892	1 593 249	13 419 306
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	326 177	21 542		347 720
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	326 177	21 542		347 720
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 481 195		1 481 195	
– Autres titres immobilisés	64 889 429			64 889 429
– Prêts et autres immobilisations financières	347 473	157		347 630
Immobilisations financières	66 718 097	157	1 481 195	65 237 059
ACTIF IMMOBILISE	79 861 937	2 216 591	3 074 444	79 004 085



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 194 892	21 542	157	2 216 591
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 194 892	21 542	157	2 216 591
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste	1 383 408			1 383 408
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	209 841		1 481 195	1 691 036
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 593 249		1 481 195	3 074 444

Immobilisations incorporelles

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de malis de confusion précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

La Société a ainsi comptabilisé antérieurement une dépréciation exceptionnelle de 9 684 850 euros sur la valeur de ces malis de confusion précédemment activés.

Les logiciels comprennent pour l'essentiel les coûts de développement et d'enrichissement d'outils métiers (Horus, application 5asec) et fonctionnels (logiciel de Business Intelligence, de comptabilité).



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	9 876 265
Total	9 876 265

Dépréciation du fonds commercial : 9 684 850 euros

Immobilisations financières

5 à Sec Group et 5 à Sec Business sont détenues à 100%



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU 5 A SEC GROUP 75002 PARIS	16 916 759	8 561 693	100,00	-2 216 461
SASU 5 A SEC BUSINESS 75002 PARIS	6 701 000	1 770 400	100,00	2 566 925
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 345 721	415 700		1 761 421
Immobilisations incorporelles	1 345 721	415 700		1 761 421
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 555	38 279		239 834
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	201 555	38 279		239 834
ACTIF IMMOBILISE	1 547 276	453 979		2 001 254



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 330 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	347 630		347 630
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 999 647	6 999 647	
Autres	26 909 359	26 909 359	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	73 521	73 521	
Total	34 330 157	33 982 527	347 630
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR CLIENTS	1 178 123
FACTURES A ETABLIR CLIENT CHF	11 565
Total	1 189 688



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 684 850			9 684 850
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	37 091 656		1 481 195	35 610 461
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		619 630		619 630
Total	46 776 506	619 630	1 481 195	45 914 941
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation		619 630		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 52 880 882,00 euros décomposé en 52 880 882 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	52 272 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice	607 922	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	52 880 882	1,00

Le 7 mai 2024, la société a réalisé :

- Une augmentation de capital en numéraire a eu lieu le 7 mai 2024 pour un montant nominal global de 63 542 € soit une émission de 63 542 € d'un euro de valeur nominale.

- Une augmentation de capital de 41 166 € par émission de 41 166 ADP 7 nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,25 €

Le 21 décembre 2024, la société a attribué gratuitement 503 216 ADP 1 à une liste de bénéficiaires d'une valeur nominale d'un euro.

**Notes sur le bilan**

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 965
Résultat de l'exercice précédent	-1 071 866
Prélèvements sur les réserves	326 884
Total des origines	-735 017
Affectations aux réserves	326 884
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 061 901
Total des affectations	-735 017

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	52 272 958		607 924		52 880 882
Primes d'émission			10 292		10 292
Réserve légale	262 853				262 853
Réserves générales			326 884		326 884
Réserves réglementées	1 000 000			830 100	169 900
Report à Nouveau	9 965	-1 071 866			-1 061 901
Résultat de l'exercice	-1 071 866	1 071 866	158 364		158 364
Provisions réglementées	448 500		320 145	235 070	533 576
Total Capitaux Propres	52 922 411		1 423 609	1 065 170	53 280 849



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	448 500	320 145	235 070	533 576
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	448 500	320 145	235 070	533 576
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		320 145		

*Notes sur le bilan*

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	182 684				182 684
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	73 164		73 164		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		161 000			161 000
Total	255 848	161 000	73 164		343 684
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			73 164		
Financières			1 481 195		
Exceptionnelles		161 000			

**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 578 414 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	4 800 000			4 800 000
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	526 027	526 027		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 859 479	3 859 479		
Dettes fiscales et sociales	2 187 532	2 187 532		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	205 375	205 375		
Produits constatés d'avance				
Total	11 578 414	6 778 414		4 800 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

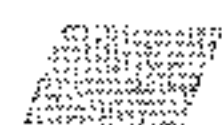
	Montant
FOURNISSEURS FNP	421 977
FOURNISSEUR FNP GROUPE	1 096 543
INTÉRÊTS COURUS SUR AUTRES	526 027
PROV CONGÉS PAYÉS	115 311
PROV POUR BONUS	576 950
CHARGES SOCIALES SUR CP	48 730
AVOIRS À ÉTABLIR	160 614
Total	2 946 152

 **Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	73 521		
Total	73 521		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les activités BtoB du groupe ont été transférées à la société 5àSec Business, qui a acquis les fonds BtoB des sociétés 5 à Sec France et 5àSec RIF, à effet du 1er avril et 1er mai 2024.

Le 7 mai 2024, la société a réalisé :

- Une augmentation de capital en numéraire a eu lieu le 7 mai 2024 pour un montant nominal global de 63 542 € soit une émission de 63 542 € d'un euro de valeur nominale.
- Une augmentation de capital de 41 166 € par émission de 41 166 ADP 7 nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,25 €

Le 21 décembre 2024, la société a attribué gratuitement 503 216 ADP 1 à une liste de bénéficiaires d'une valeur nominale d'un euro.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 701 749		5 701 749
TOTAL	5 701 749		5 701 749

KLINCARE n'a aucune activité avec des tiers, l'intégralité de son chiffre d'affaires provient de son activité vis-à-vis de ses filiales, à savoir par exemple les prestations de services, le management ou l'IT.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	868 789	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 136	1 004 007
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 481 195	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 376 120	1 004 007
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	394 531	1 314 303
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	394 531	1 314 303
Résultat financier	1 981 590	-310 296

Suite à la fusion de 5SM1 et 5SM2, la dépréciation de ces titres a été reprise pour 1.481 K€.



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – TRANSFERT DE CHARGES		
Transfert de charges d'exploitation	16 702	
	16 702	
Total	16 702	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	478 818	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		15 000
Total des produits exceptionnels	478 818	15 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212 622	790 808
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 691 036	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	481 145	
Total des charges exceptionnelles	2 384 804	790 808
Résultat exceptionnel	-1 905 986	-775 808



Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Ajustement comptes interco	565	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	209 841	
Amortissements dérogatoires	320 145	235 070
Provisions pour risques et charges	161 000	
Solde fusion		243 749
Ruptures conventionnelles + autres charges exceptionnelles sociales	61 243	
Charges exceptionnelles maintenance et conseils	150 814	
Cession titres de participation	1 481 195	
TOTAL	2 384 804	478 819

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS KLINCARE GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS KLINCARE GROUP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 25%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

KLINCARE GROUP est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé en 2024 de 11 sociétés, détenues directement ou indirectement.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 0 euros contre un impôt comptabilisé de -596 970 euros.

Le montant du profit lié à l'intégration fiscale s'élève à 596 970 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	17	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	126 979
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	126 979
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

- Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne SâsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale Sâsec RIF par un même cocontractant, Sâsec Group s'est



Autres informations

engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

- Soutien financier accordé aux sociétés du groupe

La société a accordé son soutien financier à chacune de ses filiales directes et indirectes françaises (5àSec Group, 5àSec RJF, 5àSec France) jusqu'à l'approbation respective de leurs comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Engagements reçus

- Soutien financier reçu de l'actionnaire

La société bénéficie du soutien financier de son actionnaire jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

- Retour à meilleure fortune

En date du 18 juin 2021, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dillexia SA, filiales argentines. Dans le cadre de cette cession, 5àsec Latam bénéficie d'un retour à meilleure fortune dans le cas où ces filiales seraient cédées ou liquidées.

- Fonds d'indemnisation pour Départ à la Retraite

Ce fonds collectif, souscrit auprès d'un organisme financier, est d'un montant de 32 K€ à la clôture.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 126 979 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),

- Taux d'actualisation retenu à 3,40% (vs 3,2% en 2023), ainsi qu'une progression annuelle de 2% des salaires (vs 2% en 2023).

- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2018-2020 par sexe).

KlinCare Group
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 53.016.030 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Présentation des Etats financiers

Je vous précise tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

La société au titre de l'assistance administrative aux sociétés du groupe 5àsec a généré en 2025 un chiffre d'affaires de 5.701.749 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 6.624.234 €, elle réalise un résultat d'exploitation de – 514.210 €.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 2.178.259 €.
- Les salaires et traitements, s'élèvent à 2.316.807 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 992.668 €.

Nos charges d'exploitation ont augmenté par rapport à l'exercice précédent notamment les charges liées au personnel, l'an dernier nous avons procédé à des recrutements pour accompagner le développement du groupe.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1.981.590 €. Il est constitué des intérêts que nous servent nos filiales sur les sommes que nous avons mis à leur disposition et des intérêts que nous-mêmes nous versons.

Nous finançons les sociétés du groupe au moyen des fonds que nous apporte notre actionnaire et des émissions d'emprunts obligataires.

Au cours de l'exercice 2024 notre capital a été augmenté comme suit :

. le 7 mai 2024 de 104.708 € par apport en numéraire, et création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence les ADP 7.

. le 21 décembre 2024 de cinq cent trois mille deux cent seize (503.216) euros, par incorporation de pareil montant prélevé sur le compte « réserves statutaires ou contractuelles », par l'émission de 503.216 actions de préférence de catégorie 1 d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

Aux termes des décisions des associés du 12 décembre 2024 , il a été décidé de convertir, selon le ratio d'une action ordinaire pour une ADP 1, trois cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quatre (326.884) actions ordinaires en trois cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quatre (326.884) ADP 1 d'un (1) euro de valeur nominale chacune, ce sont les actions qui étaient auto-détenues par la société.

DS
OB

A l'issue de cette augmentation notre capital est de 52.880.882 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

Les ADP 1 créées par conversion et émises ont été attribuées aux salariés bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites.

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de - 1.905.986 €, comprenant essentiellement des produits exceptionnels d'ajustement des exercices antérieurs pour 478.818 € ainsi que des charges exceptionnelles liées aux opérations de croissance externes, des charges sociales d'émission d'actions gratuites et la moins-value constatée sur les titres que nous auto détenions et qui ont été attribués aux salariés.

En décembre 2024 l'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société et a adopté KlinCare Group au lieu et place de KlinCare Group.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Le capital social a été augmenté à effet du 7 mai 2025 de cent trente-cinq cinq mille cent quarante-huit (135.148) euros par incorporation de pareil montant prélevé sur le compte « réserves statutaires ou contractuelles » et création de 135.148 actions de préférence de catégorie 1 d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

A l'issue de cette augmentation le capital social s'élève à la somme de 53.016.030 €.

Les ADP 1 ainsi émises ont été attribuées aux salariés bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

Nous devrions contracter un emprunt auprès d'un établissement de crédit, à l'effet de financer la croissance du groupe, un dossier est en cours de montage à cet effet, si le prêt nous est accordé nous aurons donc recours à un financement externe pour le groupe.

Notre sous filiale la société 5àsec RIF, devraient acquérir sis nouveaux fonds en 2025.

AUTRES INFORMATIONS

1 Rapport complémentaire

Hormis l'augmentation de capital d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires, aucune augmentation de capital n'a été réalisé en 2024 sur délégation au Président.

Il ne vous sera pas présenté de rapport du Président application des articles L.225-138 et R 225-116 du code de commerce suivant l'avis rendu par le Comité Juridique de l'Association nationale des sociétés par actions (ANSA) du 5 juin 2024 N° 24-036, qui estime que les dispositions susvisées ne sont pas applicables aux actions gratuites, qui sont soumises à un régime complémentaire.

Il vous sera soumis le rapport du Président établi en application de l'article L 225-197-4 sur les attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et des sociétés liées.

2 Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 158.364 € diminué du report à nouveau débiteur de - 1.061.900 €, soit la somme de -903.537 € en report à nouveau.

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

3 Réintégrations fiscales

Notre société a réintégré la somme de 8.341 € dans son résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

DS
OB

En raison du déficit fiscal existant cela n'entraîne aucune charge d'impôt supplémentaire.

4 **Détention de capital par les salariés**

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés, et dirigeants inscrit dans le registre des titres au 31 décembre 2024 est de 2,32%, dont 1,56% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.
Le pourcentage de détention du capital par des salariés du groupe au 31 décembre 2024 est de 0,15%, dont 0,10% d'actions gratuites à droit de préférence de catégorie 1.

L'assemblée du 21 décembre 2023 a autorisé le Président de la société à mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions de préférence de catégorie 1 – ADP1 portant sur un nombre maximum de 1.000.000 d'ADP 1 gratuites au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés de la société et de ses filiales.
Le Président a été autorisé à émettre en une ou plusieurs fois les ADP1, et à procéder à leur attribution. Le Président a par décisions du 21 décembre 2023 arrêté le plan d'attribution des ADP 1 et a décidé l'attribution d'une partie des ADP1 au profit de bénéficiaires dénommés, et par décision du 7 mai 2024 a décidé une nouvelle attribution ADP1 au profit de bénéficiaires dénommés.
Le rapport prévu par l'article L 225-197-4 du code de commerce vous sera soumis.

5 **Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de KlinCare Group**

le récapitulatif des échéances est ci-joint.

6 **Activité de recherche et développement**

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2024.

7 **Participations :**

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2024.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
5a sec Business	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

DS

OB

2

COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2024, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 90 789 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5àFil au Portugal par exemple), il enregistre une croissance par rapport à 2022.
- Des coûts d'exploitation de 88 582 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de 43 364 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à 2 207 K€, devenu positif et meilleur qu'en 2023, l'EBITDA s'élève à 17 513 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à – 1 868 K€.
- Le résultat financier est de – 1 298 K€.
- Le résultat avant impôts est ainsi de + 909 K€
- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à +775 K€, après une charge d'impôts courants et différés de - 134 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, KlinCare Group détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par type d'activités

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
France	52 116	42 880	37 373
Suisse	19 291	19 162	20 873
Espagne	6 084	5 553	5 090
Luxembourg	7 750	7 314	6 160
Portugal	5 548	4 742	4 049
Total Chiffre d'Affaires	90 789	79 651	73 544

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de 36 256 K€ au 31 décembre 2024. A la clôture de l'exercice précédente, la situation nette s'élevait à 34 453 K€
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 8 332 K€.
- Pour un total bilan de 113 110 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam,
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de commercialisation auprès des professionnels de prestations de traitement des textiles – activité BtoB
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

DS

OB

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2024 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	-	- 96 022
5asec RIF	France	EUR	37 056 101	- 312 482
5asec France	France	EUR	1 337 547	- 281 148
5asec Business	France	EUR	13 722 457	- 2 565 093
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	18 665 821	- 2 454 207
DCI	Suisse	CHF	624 717	910 933
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	7 588 804	458 562
Monplaisir	Luxembourg	EUR	160 908	76 780
5asec Latam	France	EUR	0	- 17 247
5asec Espagne	Espagne	EUR	6 084 138	- 6 538
5asec Portugal	Portugal	EUR	5 548 147	167 368

Toutes les sociétés d'exploitation continuent de souffrir du coût des produits, et des salariés.

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent et événements survenus

Aucun mouvement n'est survenu.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

Le Président
M. Olivier BOCCARA

DocuSigned by:
Olivier Boccara
7B9AC8C7163C410...

Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	14					90	0					0
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	142k€ TTC	19k€ TTC	2k€ TTC	0k€ TTC	51k€ TTC	72k€ TTC	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	5.8% TTC	0.7% TTC	0% TTC	0% TTC	2% TTC	2.9% TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							0	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures	N/A						N/A					